

CONTRIBUTION À LA COMMUNICATION AU SEIN DE L'APR

**COMPTE RENDU DU MATIN DE L'APR**  
**LA NAISSANCE DE LA VILLE MODERNE : VIENNE, BERLIN ET FRANCFORT.**  
**LE 16 AVRIL 2010 À STRASBOURG**

**Julie VERGOZ**  
[julie.vergoz@apr-strasbourg.org](mailto:julie.vergoz@apr-strasbourg.org)

Monsieur KOERING Alfred, Docteur en Art, Histoire et Civilisations de l'Europe est venu nous présenter sa thèse sur la naissance des villes modernes en Europe. Son approche d'historien de l'art permet de proposer une vision différente des villes modernes.

Les trois villes choisies en exemple mettent en avant trois caractéristiques et approches différentes du développement de ces villes modernes. Ainsi, Vienne a une approche basée sur la mixité alors que Berlin remet en question l'existant et que Francfort réfléchit à un espace de vie minimum et aux besoins associés.

Ainsi, le raisonnement de Vienne se base sur une mixité sociale et une lutte contre l'étatisme. Cela s'est urbainement traduit par des hofs équipés de laveries, piscines et bains pour l'hygiène, d'écoles maternelles et d'équipements sociaux, et d'équipements culturels. Les hofs et leurs équipements étaient ouverts à la fois aux habitants du hof et aux voisins. En 1934, les problèmes de financements et les conflits entre les politiques ont mis fin à ce type d'urbanisation.

Pour ce qui est de Berlin, la ville est jugée inhumaine et un courant de pensées anti-ville se développe amenant des projets spécifiques. Ce mouvement de pensées a participé à la remise en question du modèle hausmannien courant dans les villes de l'époque.

Enfin, la ville de Francfort a développé ses projets autour d'une approche expérimentale.

L'un des points soulevés par le débat est le lien existant entre la pensée politique et la pensée urbaine à l'heure actuelle. D'origine, la ville est un organe politique (la cité grecque), le lien entre l'urbain et le politique est par définition nécessaire. Cependant, ce lien est actuellement complexifié par l'absence de possibilité d'action directe de la part des citoyens comme c'est possible en Allemagne grâce aux coopératives de construction. De même, dans le domaine de la politique, la compétence d'aménagement du territoire est depuis peu à la charge des collectivités territoriales locales en France. Ainsi, seulement depuis peu, la ville est de nouveau maître de sa politique d'aménagement. Pourtant, vu les problématiques d'échelle nécessitant une réflexion d'aménagement à l'échelle des communautés d'agglomération ou de communes, la compétence d'aménagement du territoire est souvent transmise à ces communautés et, est donc soutenue par des élus au suffrage indirect. Ainsi, l'aménagement de la ville, qui est l'affaire du citoyen, est dissocié du citoyen par des démarches administratives. Il est donc important de réfléchir à un moyen pour recentrer les problématiques urbaines au sein du milieu urbain.

De plus, la vision des politiques ayant une échéance de mandat, il n'y a pas ou peu de politique publique globale d'aménagement sur un territoire. Cet aménagement se réalise souvent au projet et avec une vision à 5 ou 10 ans. Ces projets sont souvent choisis pour le prestige qu'ils apportent (Zenith, équipements culturels, etc) et rarement pour l'influence sur la ville ou sur les habitants qu'ils génèrent. Il y a donc un problème de gouvernance et également une absence de réflexion sur l'espace public urbain.

Les autres projets qui existent actuellement dans les villes, sont essentiellement des petits projets. Ainsi, une cinquantaine de logements permet de définir un projet mais, ces logements ne sont pas suffisant pour influencer l'organisation et la typologie de la ville. Par conséquent, les éco-quartiers qui sont les formes de projets les plus courants actuellement, ne sont pas assez important pour permettre à une ville de changer d'approche urbaine, car il ne s'agit que de politiques urbaines expérimentales qui sont réalisées à une échelle réduite.

Le seul levier urbain qui existe actuellement en terme de projet est lié à la rénovation urbaine. En effet, il s'agit d'un projet global d'amélioration de la ville. Par conséquent, en

fonction des élus, il est possible de constater des différences très importantes d'approche et d'aménagement de la ville.

Enfin, le débat s'est conclu autour de la problématique de maîtrise du foncier. En effet, si la ville ou l'agglomération possède suffisamment de foncier sur son territoire, il lui est facile de choisir les projets à construire et donc, l'orientation de la ville et d'influencer les prix du marché. Cependant, une bonne maîtrise du foncier est difficilement réalisable en France car les communes sont trop nombreuses et le territoire trop morcelé.

*Rédaction :*  
*Julie VERGOZ*  
*19 mai 2010*